

BEFUTUR (SUISSE) S.A.

Convocation d’une assemblée générale extraordinaire.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BEFUTUR (SUISSE) S.A. est convoquée pour le 14 janvier 2003, à 10 h, en l'Etude de Me Valérie MARTI-MARI, 12, route de Florissant, 1206 Genève.

Ordre du jour:

- Augmentation du capital-actions par émission de 40 290 actions nouvelles au porteur d'un nominal de CHF 1.– chacune, émises avec un agio de CHF 24.– par action, entièrement libérées par un versement en espèces. Le capital sera ainsi porté à CHF 183 145.–, divisé en 183 145 actions de CHF 1.– au porteur. Le conseil d'administration est autorisé à exécuter cette augmentation même partiellement, en une ou plusieurs fois.
- Modification des statuts.
- Divers.

Pour le conseil d'administration
Roland Burki
Administrateur